



AVIS PUBLIC

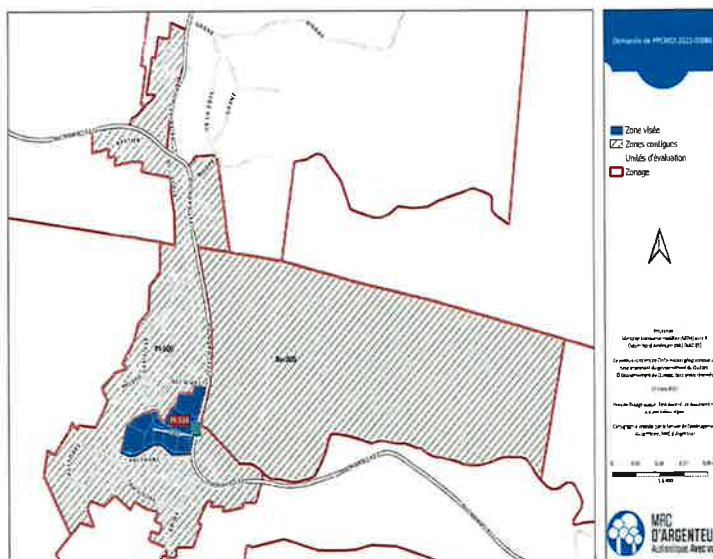
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de résolution numéro 22-03-130 adopté en vertu du Règlement numéro 280-2020 sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) concernant la demande de PPCMOI numéro 2022-00088 autorisant la construction de bâtiments destinés à l'entreposage pour la propriété située au 1737, route du Nord (lot 4 676 960 du cadastre du Québec), – dans la zone pôle locale PI-534, autorisant de :

- Déroger à l'article 2.2.2 intitulé «Groupe d'usage commerce» du règlement de zonage 197-2013, tel que déjà amendé, afin de permettre les activités d'entreposage de matériaux de construction et autres matériaux divers (en vrac ou non);
- Déroger à l'article 4.1.1 intitulé « Règle générale» du règlement de zonage 197-2013, tel que déjà amendé, afin de permettre l'implantation de bâtiments accessoires sur un terrain sans bâtiment principale;
- Déroger à l'article 4.2.15 intitulé « Bâtiments destinés à l'entreposage et autres bâtiments accessoires» du règlement de zonage 197-2013, tel que déjà amendé, afin d'autoriser que la superficie totale des bâtiments destinés à l'entreposage sur le terrain dépasse la limite autorisée de 500 mètres carrés.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1 Lors d'une séance ordinaire tenue le 8 mars 2022, le conseil a adopté le projet de résolution numéro 22-03-130 pour la demande de PPCMOI numéro 2022-00088 autorisant la construction de bâtiments destinés à l'entreposage pour la propriété située au 1737, route du Nord (lot 4 676 960 du cadastre du Québec), en vertu du règlement numéro 280-2020 sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – Zone pôle locale PI-534. :
- 2 Une assemblée publique de consultation aura lieu le 5 avril 2022, à 18 h, au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham (salle communautaire). Au cours de cette assemblée, la personne présidant l'assemblée expliquera, avec l'appui du coordonnateur du Service du développement et de l'aménagement du territoire de la Ville, le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
- 3 Le projet de règlement peut être consulté au Service du développement et de l'aménagement du territoire au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.
- 4 Le projet de résolution numéro 22-03-130 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.



Zone visée:
PI-534

Zones contiguës:
Ru-305 et PI-500

DONNÉ À BROWNSBURG-CHATHAM, ce 24 mars 2022.



Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique, certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site internet de la Ville et affiché à l'entrée de l'hôtel de ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 24 mars 2022

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 24^e jour de mars 2022.



Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique